



**secours d'hiver**  
du canton de Fribourg

Nous aidons dans le  
canton de Fribourg.

**Rapport annuel  
2024/2025**



*Les pauvres n'ont pas seulement été plaints, (...).*

*Il faut faire taire leur demande de justice, (...). ».*

**Guillaume Le Blanc - La solidarité des éprouvés -**

L'année 2024-2025 a été marquée par un très important travail lié aux demandes complexes d'aides financières et de conseils. De nombreuses personnes et familles n'arrivent pas à joindre les deux bouts dans le canton de Fribourg, en raison, par exemple, de petits revenus et de difficultés à faire valoir leur droit à des prestations d'aide sociale et des assurances sociales.

Notre permanence téléphonique, nos boîtes à lettres et d'e-mails ont été assaillies d'appels à l'aide par des personnes ne sachant plus comment faire pour s'en sortir. Si l'accès aux informations, par le biais d'internet par exemple, pour tenter de trouver des solutions aux problèmes financiers est aujourd'hui relativement aisé, il existe de nombreuses institutions sociales et les personnes sont ballottées de l'une à l'autre. La prise en charge est devenue très fragmentée. Les personnes se retrouvent dans une jungle d'institutions sociales et aux prises avec de très nombreux dispositifs d'aides, parfois complexes et qui les dépassent.

Même si l'intelligence artificielle peut aider les personnes à obtenir des informations utiles, elles n'arrivent souvent pas à faire valoir leurs droits à des prestations des assurances sociales et d'aide sociale, notamment en cas de refus. Durant l'année écoulée et fondé sur le principe de subsidiarité, nous avons aidé ponctuellement des personnes à faire valoir leurs droits après réception de décisions négatives rendues par des services publics. Si les soutiens provenant de la charité privée sont complémentaires aux prestations légales des services publics, ils ne sont pas une béquille pour supplanter ou soulager des budgets publics serrés, voire insuffisants.

Nous remercions très vivement **Mme Pascale Haldimann**, notre Secrétaire cantonale pour son indéfectible engagement, ainsi que **Mme Aurélie Picard** pour sa très précieuse collaboration. Un tout grand merci est destiné également aux bénévoles désireux de mettre leurs capacités et leur temps libre au service de notre association. Nous pensons en particulier à **M. Robert Vonlanthen**, artiste indépendant, pour son soutien hebdomadaire très apprécié.

Nous **remercions** aussi très chaleureusement pour leurs soutiens et leur fidélité nos généreux membres, **donateurs et donatrices**, la Fondation Madeleine Fietta, les Communes, les Paroisses catholiques et protestantes fribourgeoises, les Associations, les Fondations, les entreprises, ainsi que nos partenaires, sans qui nous ne pourrions pas accomplir ni continuer notre mission.

Last but not least, mille mercis aux membres du Comité pour leur participation active à nos côtés.

**Paul Attallah, Président du Secours d'hiver du canton de Fribourg**



***Die Armen wurden nicht nur bemitleidet, (...). Ihre Forderung nach Gerechtigkeit muss zum Schweigen gebracht werden, (...). ».* Guillaume Le Blanc – *La solidarité des éprouvés* (Die Solidarität der Bedrängten)**

Das Jahr 2024-2025 war geprägt von einer umfangreichen Arbeit in Zusammenhang mit komplexen Anträgen betreffend finanzielle Unterstützungen und Beratungen. Viele Menschen, viele Familien im Kanton Freiburg kommen nicht über die Runden, beispielsweise aufgrund niedriger Einkommen und Schwierigkeiten, ihren Anspruch auf Sozialhilfe und Sozialversicherungsleistungen geltend zu machen.

Unsere Hotline, unsere Briefkästen und E-Mail-Postfächer wurden mit Hilferufen von Menschen überflutet, die nicht mehr weiterwissen. Zwar ist der Zugang zu Informationen, beispielsweise über das Internet, um Lösungen für finanzielle Probleme zu finden, heute relativ einfach, doch gibt es zahlreiche soziale Einrichtungen, so dass die Menschen von einer zur nächsten weitergereicht werden. Die Zuständigkeit der Betreuung ist unübersichtlich geworden. Die Menschen finden sich in einem Dschungel sozialer Einrichtungen wieder und sind mit einer Vielzahl von Hilfsangeboten konfrontiert, die oft komplex sind und sie überfordern.

Auch wenn künstliche Intelligenz Menschen dabei helfen kann, nützliche Informationen zu erhalten, gelingt es diesen oft nicht, ihre Ansprüche auf Sozialversicherungs- und Sozialhilfeleistungen geltend zu machen, insbesondere im Falle einer Ablehnung eines Gesuchs. Im vergangenen Jahr haben wir auf der Grundlage des Subsidiaritätsprinzips punktuell Menschen dabei geholfen, ihre Rechte nach Erhalt negativer Bescheide von öffentlichen Stellen geltend zu machen. Die Unterstützung durch private Wohltätigkeit ergänzt zwar die gesetzlichen Leistungen der öffentlichen Hand, ist jedoch kein Ersatz für knappe oder sogar unzureichende staatliche Hilfe.

Wir danken Frau Pascale Haldimann, unserer Kantonalsekretärin, ganz herzlich für ihr unermüdliches Engagement, sowie Frau Aurélie Picard für ihre wertvolle Mitarbeit. Ein grosser Dank geht auch an die Freiwilligen, die ihre Fähigkeiten und ihre Freizeit in den Dienst unseres Vereins stellen. Wir denken dabei insbesondere an Herrn Robert Vonlanthen, freischaffender Künstler, für seine sehr geschätzte wöchentliche Unterstützung.

Wir danken auch unseren grosszügigen Mitgliedern, Spendern und Spenderinnen, der Fondation Madeleine Fietta, den Gemeinden, den katholischen und protestantischen Kirchengemeinden Freiburgs, den Vereinen, Stiftungen, Unternehmen, sowie unseren Partnern herzlich für ihre Unterstützung und Treue, ohne die wir unsere Mission nicht erfüllen und fortsetzen könnten.

Last but not least, tausend Dank an die Mitglieder des Komitees für ihre aktive Mitarbeit an unserer Seite.

**Paul Attallah, Präsident der Winterhilfe des Kantons Freiburg**



## 1. Organisation du Secours d'hiver du canton de Fribourg

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg (SHFR ci-après) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. Le SHFR est financé exclusivement par des dons privés. Ses buts visent à apporter aux habitant.e.s du canton de Fribourg en situation de précarité financière :

- des soutiens financiers et des aides en nature ;
- des informations et des conseils personnalisés pour trouver des solutions efficaces ;
- la réalisation de projets pour lutter contre les effets de la précarité.

Les aides fournies par le SHFR sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions subventionnées par des fonds publics. Le SHFR donne, à titre gratuit, des soutiens aux personnes et aux familles dont les revenus sont proches du seuil de pauvreté, soit du minimum vital légal tel que déterminé par la Loi sur l'aide sociale fribourgeoise (LASoc). Ces soutiens sont attribués dans la limite des ressources financières et humaines disponibles auprès du SHFR.

Certifié ZEWO, le SHFR est affilié statutairement au Secours suisse d'hiver.

La comptabilité de notre organisation est assurée par le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) à Fribourg.

La révision comptable est assurée par FIDUTRUST REVISION SA à Fribourg, par l'intermédiaire de M. Michaël Picard, responsable de la révision.

*Un très grand MERCI pour la  
solidarité avec notre famille, ça  
aide beaucoup !!!*

**Liens d'intérêts des membres du Comité du SHFR en 2024/2025****M. Paul ATTALLAH, Président du SHFR**

Organisation	Forme juridique	Activité	Fonction	Indemnisation	Publication sur le site internet de l'OC
ACAT	Association	Bénévole	Membre	Aucune	Oui
Centre de contact Suisses-Immigrés	Association	Bénévole	Président	Aucune	Oui
Fri-Santé/Grisélidis	Association	Bénévole	Membre du Comité	Aucune	Oui
Parti socialiste du canton de Fribourg	Association	Bénévole	Membre	Aucune	Oui
Syndicat des Services publics	Association	Bénévole	Membre du Comité	Aucune	Oui

**M. Raphaël DAYER, Membre du Comité du SHFR**

Organisation	Forme juridique	Activité	Fonction	Indemnisation	Publication sur le site internet de l'OC
Service social de la Gruyère	Institution de droit public	Activité principale	Assistant social	Salaire	Oui

**Mme Madeleine MERKLE, Membre du Comité du SHFR**

Organisation	Forme juridique	Activité	Fonction	Indemnisation	Publication sur le site internet de l'OC
Justice de paix du district de la Sarine	Institution judiciaire	Activité accessoire	Assesseure	Frais forfaitaires	Oui

**Personnel engagé par le SHFR en 2024/2025**

**Mme Pascale Haldimann  
Secrétaire cantonale**

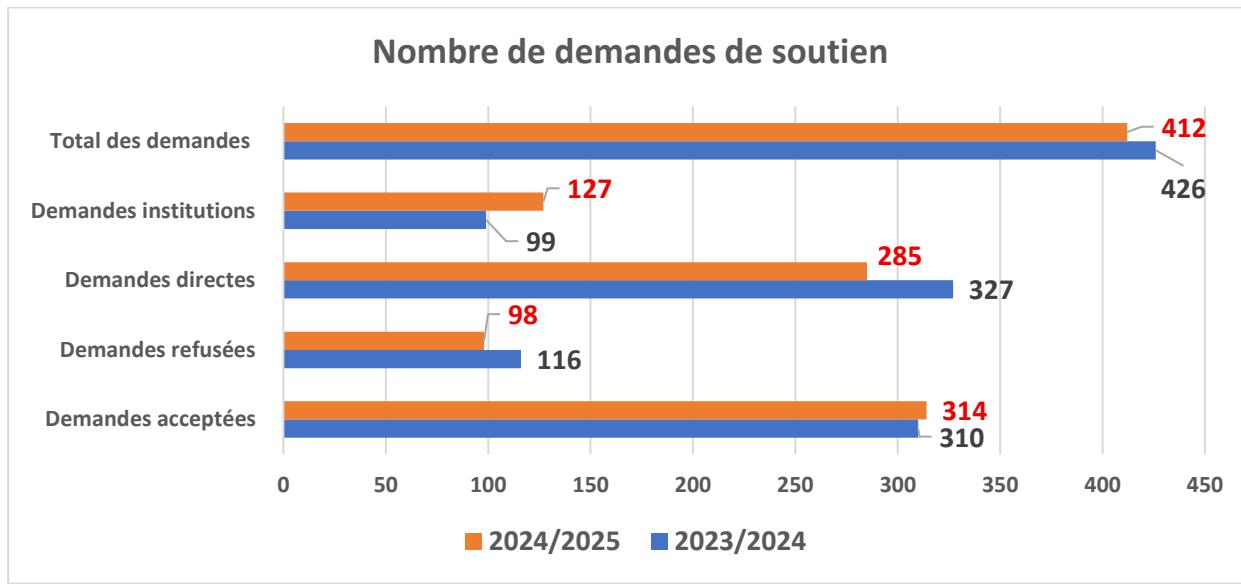
(© PH)



**Mme Aurélie Picard  
Educatrice sociale**

(©PH)

## 2. Soutiens financiers et en nature



**Nombre** : 412 personnes en situation de difficultés sociales et financières se sont adressées au SHFR pour recevoir, à titre gratuit, des soutiens financiers ou en nature. **Un chiffre stable par rapport à l'année passée**. Le traitement et le suivi des demandes de financement de traitements dentaires et orthodontiques et de frais de santé sont particulièrement chronophages.

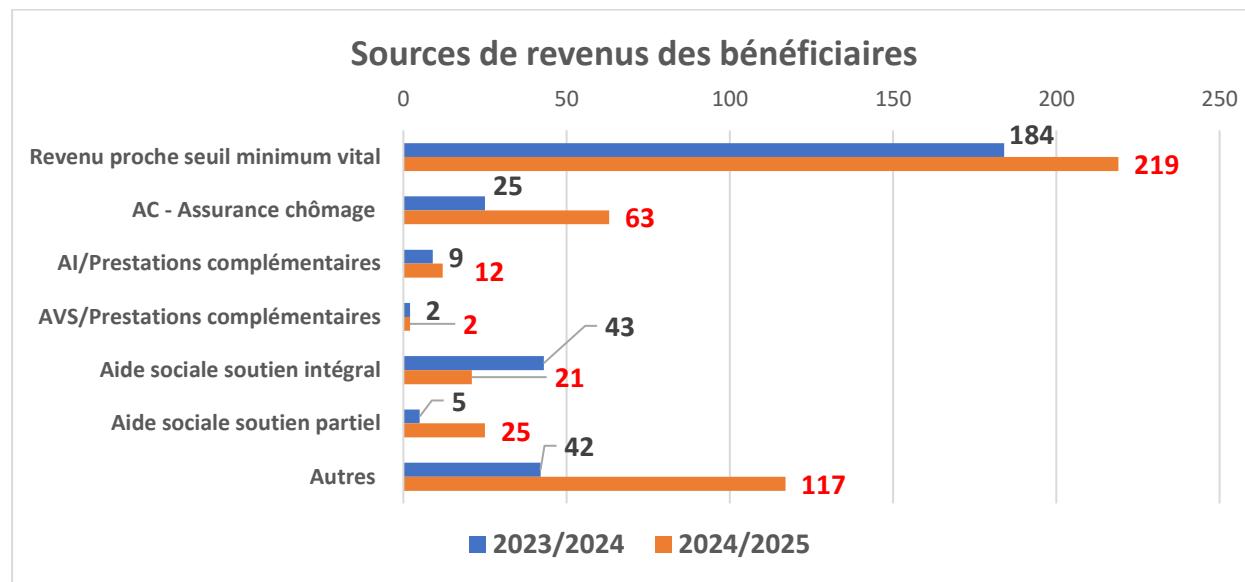
**Acceptations** : Le SHFR a accepté de donner des soutiens dans **76%** des demandes reçues, soit un total de **314 personnes**. Il s'agit d'une légère augmentation. Nous donnons des soutiens dans trois-quarts des demandes reçues.

**Refus** : Le SHFR a refusé de répondre favorablement aux demandes reçues dans près de **24%** des cas soit à **98 personnes**. Les refus ont légèrement diminué. Ils concernent par exemple des personnes en situation de (sur)endettement ou au bénéfice de prestations de l'aide sociale publique ou d'assurances sociales.

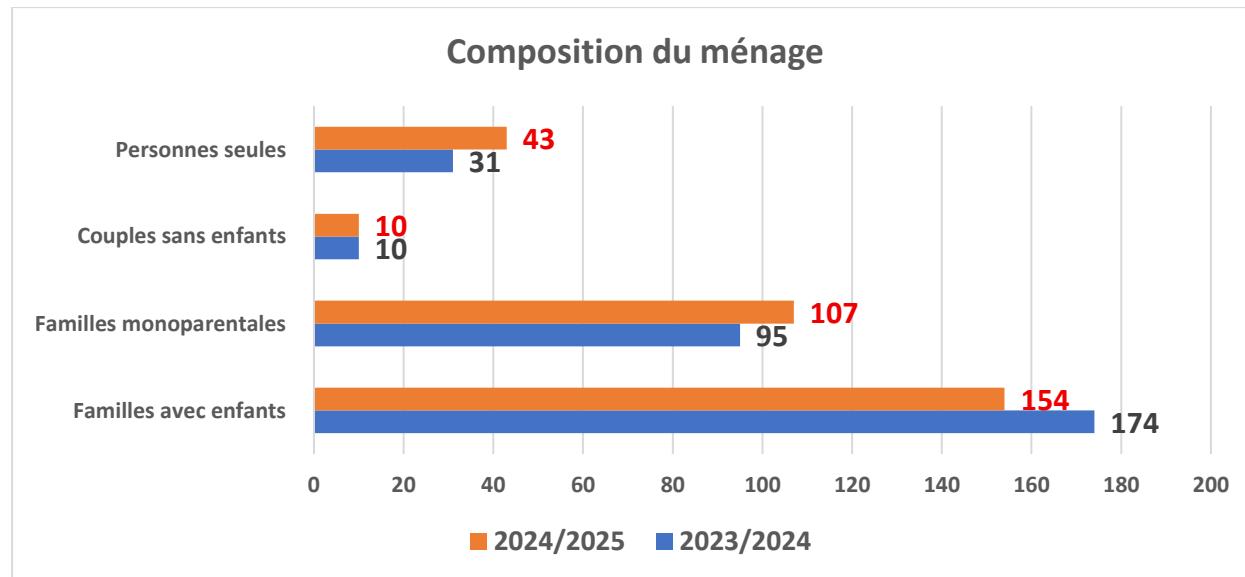
**Demandes directes** : 69% des demandes adressées au SHFR proviennent de **personnes (285) ayant pris contact elles-mêmes** avec le SHFR, soit par téléphone, par courrier ou par courriel. Ces demandes sont en diminution. L'assistante sociale de notre secrétariat doit souvent prendre contact avec les demandeurs pour clarifier la situation de difficultés, leur donner des informations et leur prodiguer des conseils, notamment pour faire valoir leurs droits aux prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale publique ou de les orienter vers d'autres institutions sociales.

**Demandes institutionnelles** : Près d'un quart des demandes (**127**) proviennent des **institutions sociales fribourgeoises (30%)**. Ce nombre est en légère augmentation. Les prestations des institutions sociales publiques et privées couvrent de plus en plus difficilement et de manière parfois très restrictive les besoins essentiels de la population. On citera par exemple les traitements

orthodontiques des enfants bénéficiaires de l'aide sociale publiques non pris en charge par les prestations d'aide sociale, ainsi que certains traitements dentaires urgents de personnes en situation de surendettement.



Le SHFR a soutenu majoritairement les personnes à **bas et à petits revenus**. Leur nombre est en diminution. En revanche, le nombre de demandes (Autres), par exemple, de personnes dépendantes d'indemnités journalières maladie ou de mères de famille vivant avec des seules pensions alimentaires et allocations familiales est en nette augmentation.



Les **familles dites nombreuses** figurent une nouvelle fois en tête des bénéficiaires du SHFR, toutefois avec une légère diminution, suivies des familles monoparentales en légère augmentation.

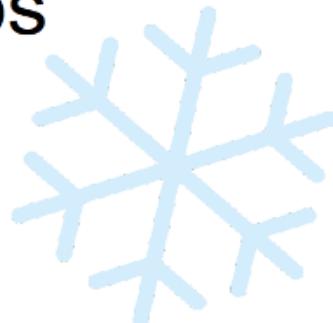


Nos données confirment le fait démontré par des études scientifiques, à savoir que les enfants sont une source de paupérisation des familles.

Cela dit, les enfants subissent de plein fouet les privations auxquelles doivent faire face les parents qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Au vu de cette réalité sociale, le **Secours d'hiver aide et encourage directement**, par des soutiens spécifiques, **les enfants et les jeunes** de familles en situation de précarité financière, Par exemple : par le paiement de frais de **traitement orthodontiques** très onéreux, par l'envoi de **sacs d'écoles** et de **vêtements**, par la prise en charge **d'activités extra-scolaires, etc.** A noter aussi, une légère augmentation des demandes des personnes seules.



**Secours de printemps**  
**Secours d'été**  
**Secours d'automne**  
**Secours d'hiver**





**Frais de santé payés par le SHFR en faveur de 123 personnes pour un montant s'élevant à CHF 211'410,95.**  
Ils concernent en particulier des :

- **Traitements dentaires pour les adultes et les enfants.** Souvent onéreux, les familles à bas et petits revenus n'ont pas les moyens de les financer, au risque de s'endetter.
- **Traitements orthodontiques très onéreux** (pouvant s'élever jusqu'à CHF 10'000.00 par enfant) et impossibles à payer pour des parents en situation de précarité financière.
- **Primes d'assurance maladie et quotes-parts** qui dépassent les possibilités financières des familles et individus à risque de pauvreté.
- **Verres de lunettes et montures** dont les personnes et les enfants ont besoin, sans avoir les moyens financiers pour les acheter.



**Lits et literie livrés à domicile à 17 personnes pour un montant total de CHF 6'679.00 financés par le SSH à hauteur de CHF 3'547.00.**



**Bons d'achats alimentaires et de denrées essentielles:** Distribution de **151** bons d'achats pour un montant total de **CHF 9'450.00**.



**Le Groupe Aldi Suisse**, sis dans le canton de Fribourg, a voulu sensibiliser certains employés au thème de la pauvreté dans le canton de Fribourg et il s'est adressé au SHFR. Pas moins de **28 enfants âgés, entre 4 et 16 ans**, vivant dans 15 familles en situation de précarité financière, ont reçu un **cadeau de Noël** personnalisé et très apprécié.



**Conseils personnalisés** : De nombreuses personnes font appel directement au secrétariat cantonal par des canaux différents (**permanence téléphonique hebdomadaire**, e-mails, sms, etc.), notamment pour **s'orienter dans la jungle du champ de la protection sociale et pour trouver des solutions**. Aujourd'hui, de nombreuses personnes tombent entre les mailles du filet social, sans parler des trous existants.



**Colis de vêtements de seconde main** : **104** adultes et enfants ont reçu des vêtements de seconde main pour un montant total de **CHF 17'321.00**. Une entreprise bienveillante sise à Villars-sur-Glâne a effectué des collectes de vêtements, auprès de leurs collaborateurs et collaboratrices et bienvenus en faveur du SHFR. Ce faisant, notre Association participe, à sa manière, aux objectifs de développement durable des habitants, pour **pallier les effets négatifs de la crise climatique**.



**Encouragement d'activités extra-scolaires :** 12 enfants et adolescents **entre 4 et 12 ans** ont profité du paiement des frais pour des activités extra-scolaires sportives ou culturelles (cotisations, frais matériels, etc.) pour un montant de **CHF 4'416.00**. Les enfants et les jeunes qui vivent dans des familles à risque de pauvreté doivent supporter des situations avec des risques accrus sur leur développement et leur bien-être. Nous leur accordons des aides directes qui visent à leur donner des opportunités pour leur avenir.



**Fournitures scolaires :** 49 enfants et adolescents ont reçu des sacs d'école avec une gourde et une boîte repas pour un montant total de **CHF 4'276.00**. Les enfants et les jeunes qui vivent dans des familles à risque de pauvreté subissent des privations matérielles. Nous leur accordons des aides matérielles directes.



Tous **les frais administratifs et du personnel** liés à l'attribution et à la remise de ces soutiens financiers et en nature **ont été à l'entièvre charge du SHFR**.



### 3. Remerciements très chaleureux

- Aux bénévoles pour leur précieux travail à titre gratuit.
- Aux Communes fribourgeoises.
- Aux Fidèles donatrices et donateurs du SHFR.
- A Fidutrust Revision SA à Fribourg.
- A la Fondation Madeleine Fietta à Fribourg. Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du Conseil de Fondation.
- Aux grand.e.s donatrices et donateurs du SHFR. Un tout grand merci à toutes ces personnes qui nous ont versé des montants élevés pour soutenir le SHFR.
- Aux Paroisses catholiques et protestantes fribourgeoises pour la solidarité témoignée.
- Au Secours suisses d'hiver. Le SHFR peut compter sur le soutien précieux de sa faîtière, dirigée par Mme Monika Stampfli et présidée par le Prof. Dr med. Thierry Carrel.
- A notre service comptable. Le SHFR remercie très chaleureusement pour sa précieuse collaboration Mme Inês Oliveira, responsable de mandats comptables auprès du Centre d'intégration socio-professionnelle à Fribourg (CIS).
- A Monsieur Robert Vonlanthen. Artiste indépendant et très apprécié bénévole régulier depuis le mois de mars 2025



(©PH)

Sans la solidarité de bénévoles, de donatrices et donateurs, de notre faîtière et de nos partenaires, le Secours d'hiver ne pourrait pas continuer sa mission



## 4. Finanzielle Unterstützung und Sachleistungen WHFR

- **Persönliche Beratung, insbesondere betreffend Ansprüche auf Sozialversicherungen und öffentliche Sozialhilfe**
- **Information über die Möglichkeiten, andere soziale und finanzielle Unterstützungen zu erhalten**
- **Punktuelle Finanzhilfe**
- **Finanzielle Beiträge** (z.B. Zahlungen von Gesundheitskosten, Zahnarztkosten, Ausbildungskosten, Transportkosten, unvorhersehbare Kosten etc.)
- **Kleider**
- **Schulmaterial**
- **Betten und Bettwäsche** (Matratzen, Bettdecken)
- **Finanzierung von ausserschulischen Aktivitäten für Kinder und Jugendliche**

Unsere finanziellen Unterstützungen und Sachleistungen sind subsidiär zu den gesetzlichen Verpflichtungen.

*"Ich möchte mich ganz herzlich für Ihre  
Matratze bedanken. Ich bin sehr  
erleichtert und sehr zufrieden.»*



## 5. Normes ZEWO

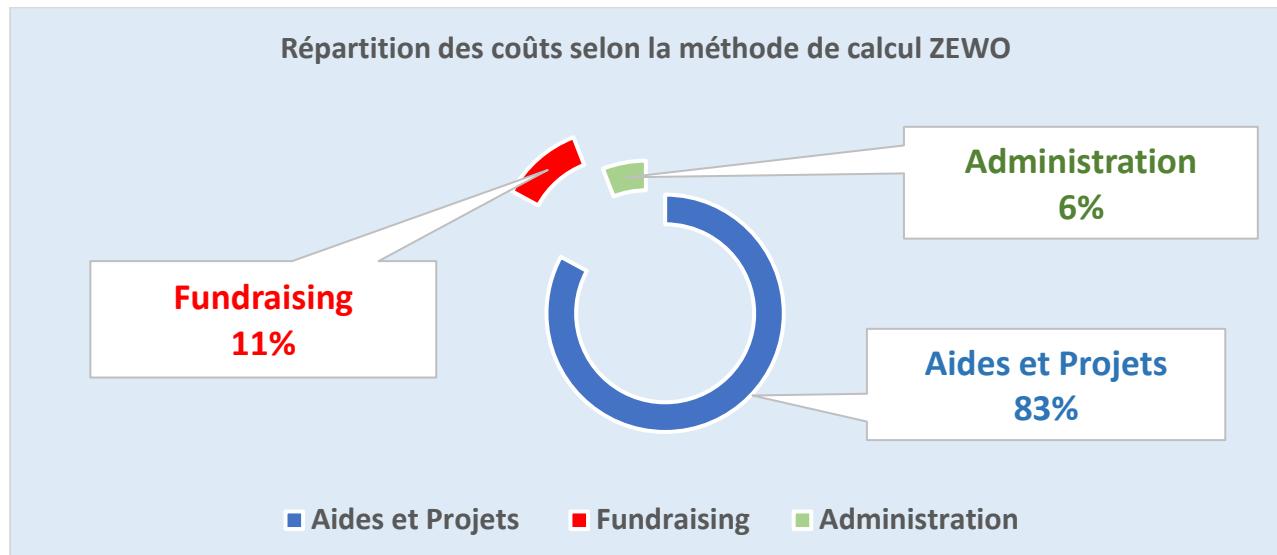
### Aides et Projets

### Administration et Fundraising

**Minimum 65% = 65 ct pour un don de 1 franc**

**Maximum 35% = 35 ct pour un don de 1 franc**

Le SHFR répond parfaitement aux standards fixés par ZEWO pour la répartition des coûts de notre organisation d'entraide privée engagée en faveur des personnes défavorisées dans le canton de Fribourg.



### Label de ZEWO

Le Secours suisse d'hiver, ainsi que le Secours d'hiver du canton de Fribourg sont titulaires du label de qualité ZEWO.

Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et qu'il est utilisé de manière fiable.

[www.zewo.ch](http://www.zewo.ch)

### Don de 1 franc au SHFR

83 centimes pour des aides et projets

11 centimes pour la recherche de fonds

6 centimes pour l'administration



**Votre don en bonnes mains.**



## BILAN

<b>Actif</b>		30/06/2025	30/06/2024
1010	Compte postal	96 923,35	79 294,25
1020	Banque cantonale de Fribourg	160 118,65	158 548,10
	<b>Liquidités</b>	<b>257 042,00</b>	<b>237 842,35</b>
1300	Compte de régularisation actifs	23 853,60	21 765,50
	<b>Compte de régularisation actifs</b>	<b>23 853,60</b>	<b>21 765,50</b>
1100	Créances résultant de livraisons et de prestations	-	-
	<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
1190	Impôts anticipés	458,10	182,00
	<b>Autres créances à court terme</b>	<b>458,10</b>	<b>182,00</b>
1200	Stocks	1 100,00	2 200,00
	<b>Stocks</b>	<b>1 100,00</b>	<b>2 200,00</b>
<b>Actif circulant</b>		<b>282 453,70</b>	<b>261 989,85</b>

## BILAN

<b>Passif</b>		30/06/2025	30/06/2024
2000	Dettes résultant de l'achat de biens/prestations	1 116,60	4 103,40
	<b>Dettes résultant de livraisons et prestations</b>	<b>1 116,60</b>	<b>4 103,40</b>
2200	Engagements AVS	-	-
2210	Engagements institutions de prévoyance	-	-
2220	Engagements ass. accident / maladie	-	-
	<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
2300	Compte de régularisation de passifs	8 515,05	93 665,35
2332	Prov. Soutien financier	46 452,67	38 911,55
2333	Passage salaires et charges sociales	-	-
2340	Provision salaire	100 000,00	-
	<b>Passifs de régularisation et provisions à court terme</b>	<b>154 967,72</b>	<b>132 576,90</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>156 084,32</b>	<b>136 680,30</b>
2700	Réserve paiement spécial 2015-2016	12 243,65	12 243,65
2701	Réserve pour augmentation des aides	8 000,00	8 000,00
<b>Capital des fonds</b>		<b>20 243,65</b>	<b>20 243,65</b>
2800	Capital social ou capital de la fondation	105 065,90	105 065,90
2990	Résultat annuel	-	-
2999	Compte d'attente	-	-
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>105 065,90</b>	<b>105 065,90</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>572,24</b>	
<b>PASSIF</b>		<b>281 966,11</b>	<b>261 989,85</b>



## COMPTE D'EXPLOITATION

<b>Recettes</b>	<b>30/06/2025</b>	<b>30/06/2024</b>
3000 Dons privés/entreprises (un compte par but)	-	-
<b>Donations affectées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
3030 Contribution de la collecte centrale	27 264,00	32 448,00
3040 Financements complémentaires/ Coûts de santé /	234 796,04	135 426,35
3050 Soutien de projets / bons d'achat	8 350,00	8 400,00
3600 Autres produits	-	43,45
<b>Contributions affectées du Secours suisse d'hiver</b>	<b>270 410,04</b>	<b>176 317,80</b>
<b>Donations affectées</b>	<b>270 410,04</b>	<b>176 317,80</b>
3110 Appels à dons	64 669,35	67 301,90
<b>Donations libres de collectes</b>	<b>64 669,35</b>	<b>67 301,90</b>
3130 Dons généraux y compris dons en ligne	52 734,15	45 957,60
3150 Cotisations de membres	690,00	630,00
<b>Donations libres</b>	<b>53 424,15</b>	<b>46 587,60</b>
<b>Donations libres</b>	<b>118 093,50</b>	<b>113 889,50</b>
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>	<b>388 503,54</b>	<b>290 207,30</b>





## COMPTE D'EXPLOITATION

Charges	30/06/2025	30/06/2024
4000 Soutien financier (par l'organisation cantonal)	823,40	4 721,30
4010 Bons d'achats	9 450,00	7 500,00
4011 Soutien financier (Coûts de la santé)	211 410,85	151 723,90
4160 Coût de personnel rel. à des projets	91 941,90	73 899,90
4190 Coût de loyer rel. à des projets	7 968,00	4 234,65
<b>Soutien financier</b>	<b>321 594,15</b>	<b>242 079,75</b>
5000 Salaires	81 410,40	78 527,00
5048 Provision sur salaire	16 000,00	84 000,00
5070 Charges sociales AVS	7 964,56	6 971,39
5050 Répartition des coûts du personnel	- 114 927,35	-86 899,90
5072 LPP/ caisse de pension	7 326,75	4 194,40
5073 Assurance accidents et maladies	2 013,34	2 329,04
5080 Autres charges du personnel	212,30	878,07
5049 Dissolution provision sur salaire		-90 000,00
<b>Coûts du personnel</b>	<b>- 0,00</b>	<b>0,00</b>
6000 Charges de locaux	498,00	1 410,00
6010 Gestion des adresses&Imprimés	10 631,65	8 748,88
6020 Frais de port collectes	10 585,80	4 436,11
6030 Achat des étoiles	781,25	1 266,65
6090 Autres frais collectes	1 206,85	1 610,21
6100 Rapport annuel	1 500,00	-
6150 Coût du personnel rel. à la recherche de fonds	17 239,10	13 000,00
6170 Coût du loyer rel. à la recherche de fonds	1 494,00	1 410,00
6300 Assurances	275,60	-
6500 Matériel de bureau en général	5 323,40	1 812,85
6510 Téléphone, fax, Internet	566,25	571,00
6515 Assemblée générale	83,65	210,00
6520 Ports en général	769,50	898,80
6530 Informatique	712,80	3 662,60
6540 Frais voyage et représentation	147,80	348,70
6550 Comptabilité et révision	3 556,50	3 247,10
6700 Autres charges d'exploitation	491,55	689,40
6705 Coût du personnel rel. à l'administration	5 746,35	33,20
6710 4.5% contribution de collectes cantonales	2 910,10	3 028,60
6720 4.5% contribution de la collecte centrale	1 817,00	1 885,00
<b>Coûts généraux de bureau</b>	<b>66 337,15</b>	<b>48 269,10</b>
7800 Frais d'intérêts	- 487,59	-356,51
<b>Charges financières</b>	<b>- 487,59</b>	<b>-356,51</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>387 931,30</b>	<b>290 348,85</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>572,24</b>	<b>-141,55</b>



## COMPTE D'EXPLOITATION

<b>Charges</b>		<b>2024-2025</b>	<b>2023-2024</b>
7800	Produit d'intérêts	846,30	519,95
7830	Charges d'intérêts	-	-
7870	Frais postaux et bancaires	- 358,71	- 356,51
<b>Résultat financier</b>		<b>487,59</b>	<b>163,44</b>
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>1'059,83</b>	<b>- 21,89</b>
8200	Utilisation de fonds	-	-
8250	Attribution aux fonds	-	-
<b>Variation du capital des fonds</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat annuel avant alloc. au capital de l'organisation</b>		<b>1'059,83</b>	<b>- 21,89</b>
8600	Utilisation du capital lié	-	-
8650	Allocation au capital lié	-	-
8500	Utilisation du capital libre	-	-
8550	Allocation au capital libre	-	-
<b>Allocations/Utilisations</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat après variation du capital de l'organisation</b>		<b>1'059,83</b>	<b>- 21,89</b>

Les comptes annuels révisés complets sont publiés sur notre site internet  
<https://fr.secours-d-hiver.ch/a-propos/publications>



# FIDUTRUST REVISION SA

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au comité de l' Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg »

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg » pour l'exercice arrêté au 30 juin 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales, incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système du contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi.



**FIDUTRUST  
RÉVISION SA**

Michaël Picard  
expert réviseur agréé  
(responsable de la révision)

Gilles Python  
expert réviseur agréé

Fribourg, le 8 octobre 2025  
MIP/GIP/186

**Annexes : comptes annuels**



## MEMBRES DU COMITE

**M. Paul ATTALLAH, Président**

**M. Thierry AEBISCHER**

**M. Raphaël DAYER**

**Mme Madeleine MERKLE**

**Mme Xing RIVERO-CHEN**

---

**Mme Pascale HALDIMANN, Secrétaire cantonale**

**Participation au Comité avec voix consultative**

**Mme Aurélie PICARD, Educatrice sociale**

**Invitée au Comité**

---

**Secours d'hiver du canton de Fribourg**

**Winterhilfe Kanton Freiburg**

**Rte des Daillettes 1**

**1700 Fribourg**

**Tél. 078 730 59 18**

**[fribourg@secours-d-hiver.ch](mailto:fribourg@secours-d-hiver.ch)**

**[freiburg@winterhilfe.ch](mailto:freiburg@winterhilfe.ch)**

**<https://fr.secours-d-hiver.ch>**

**<https://fr.winterhilfe.ch>**

---

**IBAN CH93 0900 0000 1700 0329 1**

**Dons et legs bienvenus toute l'année ! Merci !**

---

**Impressum :**

Rédaction : Pascale Haldimann

Traductions : Madeleine Merkle pp. 3+13

Illustrations : ©Elisabeth Müller pp. 8-11



**Votre don en  
bonnes mains.**